

Canada—Zone dénucléarisée

● (1720)

Cependant, je ne voudrais pas donner aux députés l'impression que le Canada ne fait pas d'efforts pour promouvoir la paix. Loin de là. Si nous ne croyons pas que les zones dénucléarisées puissent remplacer de façon satisfaisante les traités de non-prolifération, le gouvernement estime qu'à défaut du respect universel de tels traités, ces zones peuvent aider à empêcher la prolifération des armes nucléaires, ce qui est l'objectif visé.

Pour être efficaces, de telles zones doivent premièrement, englober une région géographique bien définie; deuxièmement, obtenir l'appui des principales puissances militaires présentes dans la région; troisièmement, ne conférer un avantage militaire à aucun État ou groupe d'États; quatrièmement, être assorties de traités comportant des assurances suffisantes et prévoyant des moyens pour vérifier le respect des engagements par tous les pays; cinquièmement, interdire à tous les pays qui en font partie d'acquiescer le potentiel de déclencher une explosion nucléaire; et enfin, accroître la sécurité de la région et la stabilité internationale.

Certains députés jugent peut-être ces critères excessivement rigoureux mais nous croyons que seule leur application peut garantir l'efficacité des zones dénucléarisées. Le Canada a voté en faveur des résolutions des Nations Unies préconisant l'instauration de telles zones en Afrique, au Moyen-Orient et dans la partie sud de l'Asie. Nous avons également donné notre appui à des mesures propres à faciliter l'établissement d'une zone dénucléarisée en Amérique latine, conformément au traité de Tlateloko. Le Canada est également en faveur de la zone dénucléarisée du Pacifique Sud, en vigueur depuis décembre 1986 en vertu du traité de Rarotonga.

Cependant, il existe dans le monde des régions où les tentatives de dénucléarisation ont échoué. Il convient d'en mentionner quelques-unes pour mieux comprendre la position du Canada.

L'idée d'une zone septentrionale dénucléarisée est à l'étude depuis bientôt 30 ans. Le principal obstacle à son établissement tient à l'inutilité de cette initiative si la zone géographique ainsi visée exclut la région de la Baltique et certaines parties occidentales de l'URSS. Ce dernier pays n'a jamais laissé entendre qu'il accepterait l'inclusion de son territoire, compte tenu de l'importance militaire que revêt pour lui la presqu'île de Kola, où se trouve la plus dense concentration d'armes nucléaires au monde.

La création d'une zone dénucléarisée dans les Balkans est encore plus hypothétique, malgré l'intérêt que les États de cette région ont exprimé à maintes reprises. En effet, la suppression de l'armement nucléaire américain provoquerait un déséquilibre régional étant donné que les Soviétiques conserveraient le leur sur le territoire avoisinant. La situation se complique encore en raison de l'existence de conflits inter-régionaux et de différences multilatérales, et parce que la région comprend deux pays membres de l'OTAN, deux pays membres du Pacte de Varsovie de même que des pays non alignés.

En Asie du Sud-Est, la présence accrue des forces navales soviétiques et l'expansionnisme du Vietnam ont poussé les six pays en cause—Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande—à souhaiter la création d'une zone de

paix, de liberté et de neutralité dans leur région. La dénucléarisation du secteur constitue un élément important de ce projet. Néanmoins, les divergences de vues qui sont apparues au sein même de l'APASE et des problèmes d'ordre pratique concernant la mise en application de ce projet en ont rejeté la réalisation aux calendes grecques.

J'ai tenté de montrer qu'il existe plusieurs facteurs susceptibles d'empêcher une région de se déclarer zone dénucléarisée. De toute évidence, il est plus difficile encore de faire d'une telle déclaration quelque chose d'efficace et de significatif. Il y a des réalités stratégiques précises et concrètes à prendre en considération. Il serait téméraire et dangereux pour le Canada d'adopter une telle résolution. Faire du Canada une zone dénucléarisée serait abdiquer nos responsabilités à l'égard de l'Alliance et pourrait même exiger notre retrait de l'OTAN. Une telle proposition n'aurait certainement pas l'appui de nos alliés et, selon toute probabilité, donnerait un avantage militaire aux Soviétiques, réduisant ainsi la sécurité régionale et la stabilité internationale.

En conclusion, je désire rappeler à la Chambre que le Canada appuie la dénucléarisation de certaines zones, si les conditions régionales le permettent. Une telle déclaration pour l'ensemble du Canada n'est pas acceptable. Une méthode plus efficace serait d'encourager de sérieuses mesures de contrôle des armements et de désarmement au sein des organes établis de négociation comme les entretiens de Genève sur une réduction mutuelle et équilibrée des forces. C'est seulement par des négociations sérieuses des nations dotées d'armes nucléaires que l'on pourra parvenir à des progrès significatifs dans le domaine du contrôle des armements.

Heureusement, les superpuissances, en ce moment, négocient sérieusement pour trouver une façon mutuellement satisfaisante de réduire leurs armements nucléaires. Des pays comme le Canada peuvent faire beaucoup pour encourager les superpuissances à continuer leurs efforts. À mon avis, la présente situation est plus encourageante qu'elle ne l'a jamais été depuis deux décennies. On fait des progrès vers une réduction équilibrée et vérifiable des armements nucléaires.

Je suis plus optimiste aujourd'hui, au sujet du désarmement nucléaire, que je ne l'ai jamais été depuis que l'URSS a lancé sa nouvelle génération d'armes nucléaires avec l'introduction des SS-20 qui ont perturbé l'équilibre relatif qui existait depuis 1977.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, cette résolution provocante mais importante, me rappelle cet été où j'ai eu l'occasion de lire un livre fascinant intitulé *The Making of the Atom Bomb*. C'était une étude de la façon dont les scientifiques de cinq ou six pays, dans les années 1920 et 1930, en sont arrivés à la découverte incroyable qu'ils pouvaient libérer les forces de l'atome.

Vu l'humeur de l'époque en Europe et la montée du nazisme en Allemagne, de nombreux scientifiques décidèrent que l'on devait voir s'il ne serait pas possible d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins militaires, sans comprendre exactement le pouvoir énorme de destruction qu'ils allaient créer.